



Aqua Nostra Valais

Communiqué de presse du 13 mars 2014

LcAT : Aqua Nostra salue la décision du Grand Conseil et renonce au référendum

Ce matin, le Grand Conseil a révisé partiellement la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LcAT). En première lecture, une forte majorité se dégageait pour retirer au parlement la compétence d'adopter le plan directeur cantonal, poussant Aqua Nostra à brandir la menace du référendum. En deuxième lecture, le parlement a ouvert les yeux et modifié la loi sur ce point. Bien qu'imparfait, le compromis trouvé satisfait Aqua Nostra qui renonce à lancer le référendum.

Réduire les compétences du Grand Conseil pour renforcer celles de l'administration et, au passage, l'influence de la Confédération, tel était le projet du Conseil d'Etat en matière d'aménagement du territoire, projet soutenu par une majorité des députés. Suite à l'intervention énergique d'Aqua Nostra, la forte menace d'un référendum a permis d'empêcher que la planification du sol n'échappe complètement au débat politique pour rester dans les mains d'experts autoproclamés.

Aqua Nostra se félicite de ce succès important. Bien que la loi ne soit pas parfaite en tous points – la multiplication inutile des instruments d'aménagement du territoire ne constituant certainement pas la facette la plus reluisante de la révision – le compromis trouvé convient à l'association et la menace du référendum populaire n'aura pas à être mise à exécution.

Aqua Nostra remercie chaleureusement les divers partis et organisations qui se sont engagés derrière elle pour soutenir le référendum et combattre la loi, parmi lesquels les Remontées mécaniques valaisannes, l'Union des indépendants, l'UDC, le PLR et l'USPI.

De telles alliances seront encore nécessaires à l'avenir pour combattre les projets anti-démocratiques cachés derrière de bonnes intentions de façade. Aqua Nostra restera notamment très attentive aux futures évolutions du droit de l'aménagement du territoire en Valais.

Contact

Philippe Nantermod, président, 076 584 34 22

François Mathis, 079 310 51 42